



DESIGN ACTIF - WEBINAIRE 3

Comment sécuriser et rendre agréable les trajets des scolaires et des parcours modes actifs ?



Cycle de webinaires de sensibilisation





Différents types de parcours peuvent inviter à se déplacer à pied ou à vélo, qu'ils soient à destination de publics cibles comme les parcours scolaires ou touristiques, qu'ils soulignent un linéaire commercial, ou encore qu'il s'agisse de parcours « frais » et végétalisés reliant parcs, jardins et rues ombragées.

Créer un parcours actif nécessite une bonne continuité des cheminements, à la fois confortables, sécurisés, accessibles, bien jalonnés. Ils peuvent aussi résorber des coupures urbaines, en tissant un lien entre centre-ville et périphéries. Ces parcours peuvent « donner envie » de marcher, et sont à penser pour tous les usagers en encourageant la lisibilité urbaine et une signalétique adaptée.

LES EXTRAITS PRÉSENTÉS ICI SONT ISSUS DES TÉMOIGNAGES DU 3ÈME WEBINAIRE DU CEREMA SUR LE SUJET DU DESIGN ACTIF

LES ITINÉRAIRES BALISÉS, UNE OPPORTUNITÉ POUR DONNER ENVIE DE PARCOURIR LA VILLE À PIED ?



Dans le cadre d'un partenariat entre l'Agglomération Mulhouse Alsace (68) et le club Vosgien (association chargée de la gestion et du balisage d'itinéraires de randonnées), est prévue la création d'un réseau maillé sur l'ensemble du territoire de l'agglomération en périphérie proche ou lointaine. Un autre parcours « fil rouge », ponctué de mobiliers et de marquages aux sols, est situé au centre de Mulhouse. L'objectif est de faire découvrir les richesses du patrimoine, tout en incitant à changer les habitudes de déplacements. Ces itinéraires sont mis en évidence par une signalétique homogène, basée sur la charte du club Vosgien, mais également grâce à des actions de communication et des cartes des différents circuits.

Durant les échanges collectifs de ce webinaire, un point de vigilance sur les itinéraires se retrouvant en zone de travaux a été soulevé, comme en témoigne une commune en Loire-Atlantique. Une vigilance régulière est donc nécessaire pour **assurer les continuités de l'itinéraire ainsi que l'accessibilité et la lisibilité du parcours.**

Cependant, passer aux abords d'une zone en travaux n'est pas un frein à la découverte du territoire, au contraire, , comme l'explique une seconde commune vendéenne. Cette dernière a mis en place **des itinéraires pour faire connaître les paysages en mutation urbaine**, ce qui a permis aux habitants de s'approprier les grandes transformations de leur territoire. Cela nécessite une bonne communication et sensibilisation en amont afin que la démarche soit comprise.

Un autre sujet relevé est l'appropriation des parcours par les usagers. Une ville du Pas-de-Calais a réalisé de nouvelles signalisations sur des itinéraires recommandés pour les cycles. Cependant, ils n'ont pas obtenu le succès escompté, par manque de compréhension des nouveaux pictogrammes mis en place. Il est donc **nécessaire de communiquer auprès des différents acteurs concernés** : agents de la collectivité comme grand public.

Les parcours demandent ainsi d'être particulièrement vigilant sur leurs continuités, leur lisibilité et leur promotion. Ils ne se cantonnent pas uniquement à révéler le patrimoine bâti ou naturel périphérie mais peuvent être un prétexte pour **découvrir d'autres secteurs ou d'autres aspects du territoire.**





LES TRAJETS SCOLAIRES, OU COMMENT PERMETTRE AUX ENFANTS D'ÊTRE ACTEURS DE LEURS DÉPLACEMENTS ?



Le **concept de « ville jouable »** consiste à identifier les lieux où veulent se rendre les enfants, et les relier par des cheminements sécurisés et attractifs, de manière co-construite avec les enfants. C'est ce qui a été développé dans la **ville de Griesheim** en Allemagne. Des craies ont été données aux enfants afin de matérialiser leurs trajets jusqu'à l'école, leurs lieux de traversées et lieux d'intérêt, aboutissant à une carte. Des ajouts simples sont depuis venus agrémenter ces trajets, qu'il s'agisse de jeux, mobiliers ou marquages au sol. Les itinéraires et traversées piétonnes ont également été améliorés.

Au-delà de 500m de distance, la voiture reste le mode de déplacement majoritaire pour le transport scolaire, alors que ce sont des déplacements où les modes actifs pourraient être privilégiés. Le Plan de Mobilité Établissement Scolaire (PMES) est un outil intéressant pour favoriser l'utilisation de ces modes actifs dans les trajets domicile-école. Le principe est de proposer une stratégie incluant des actions globales ou localisées mais aussi pragmatiques et partenariales, avec différents acteurs dont les enfants.

Lors des échanges collectifs du webinaire, des difficultés ont été soulevées pour la mise en place d'aménagements facilitant les modes actifs. En effet, au sein de certaines collectivités, **il n'est pas facile de mobiliser les services techniques**, agissant prioritairement au bénéfice des déplacements en voiture. Certaines opportunités de réaménagement en faveur des modes actifs sont alors inexploitées. L'absence de référent sur cette thématique au sein de la collectivité reste un frein et accentue la difficulté de solutionner les conflits issus de la multi modalité des aménagements.

Il est donc **important que la démarche soit portée politiquement par la commune et les services**. Intégrer la parole habitante dès l'amont, favoriser des aménagements transitoires...sont autant de pistes à exploiter pour plus d'acceptation et pour des réalisations en faveur de la décarbonation des mobilités.





Le **design actif** consiste à aménager les espaces publics et les bâtiments pour encourager l'activité physique pour tous. Pour le Cerema, un des enjeux est d'accompagner les villes dans leurs projets de **revitalisation** et de **ludification**, grâce au design actif, qui réinvente le rapport à notre environnement quotidien, déterminant nos habitudes.

Le design actif encourage en effet les personnes les plus éloignées de la pratique sportive à **pratiquer une activité physique régulière** : marcher plutôt que conduire, faire du vélo plutôt que de rester assis, prendre les escaliers plutôt que l'escalator, etc. Une façon de profiter des espaces publics extérieurs et de bouger sans faire de sport. Quant aux personnes déjà sportives, ces aménagements leur sont également bénéfiques en constituant un parcours de santé ponctué de marqueurs physiques : une occasion d'être stimulé tout au long de l'activité.

Le programme national Action Cœur de Ville de l'**ANCT** et ses partenaires, le **Cerema**, la Cité du design et la **Banque des Territoires**, favorisent le développement du design actif dans les **collectivités locales**. Le Cerema, fort de son expertise en matière d'aménagement des espaces publics et des modes actifs, propose une série de webinaires de sensibilisation au design actif. Ces webinaires, d'une durée de deux heures et répartis sur une période de six mois, sont participatifs, pour permettre aux collectivités de partager leurs expériences et d'échanger leurs bonnes pratiques.

LES DIFFÉRENTS WEBINAIRES



- 31 mars : Quels aménagements aux abords des écoles ?
- 12 mai : Quelle sobriété et pérennité des aménagements ?
- 16 juin : Comment sécuriser et rendre agréable les trajets des scolaires et des parcours modes actifs ?

Les extraits présentés ici sont issus des témoignages de ce 3ème webinaire.

Retrouvez de façon plus exhaustive les présentations et des liens vers des ressources sur le klaxoon : <https://app.klaxoon.com/participate/board/22W65U3>

- 15 septembre : Quelles interventions temporaires, transitoires et reproductibles ?

RESSOURCES



- **Terre de Jeux 24 et Action Cœur de Ville, Guide du design actif, décembre 2021**
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/guide-design-actif-749>
- **Présentation Rue de l'Avenir**
https://rue-avenir.ch/wp-content/uploads/2019/10/JourneeRdA2019_4d_DGaspozFleiner_ChildInTheCity.pdf
- **Publication Cerema sur la voirie cyclable**
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/rendre-sa-voirie-cyclable>
- **Article Cerema sur l'accessibilité des aires piétonnes**
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/accessibilite-aires-pietonnes-quelles-cles-conception>
- **Fiches Cerema sur les solutions économes pour l'aménagement de la voirie et des espaces publics**
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/voirie-espaces-publics-solutions-economes-fiches-pratiques>

Contact de personnes référentes :

Anne VIAL (Directrice de projet Quartiers durables, Cœur de ville)

Cédric BOUSSUGE (Chef de projets Espace public et Piétons)

Conception graphique : Cerema Normandie-Centre/DLAB/GVUUB

www.cerema.fr



@CeremaCom



@Cerema

